

## La «petite maison» du Corbusier cherche déjà comment faire briller son label Unesco

Architecture

A Corseaux, la Villa Le Lac devra évoluer avec son inscription au patrimoine mondial. Etat des lieux avant rénovation.



Ouverte au public trois jours par semaine, la Villa le Lac ne peut accueillir que 12 personnes à la fois.  
Image: ODILE MEYLAN

Par Claude Ansermoz 18.07.2016

Etre inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, pour une petite maison au bord du Léman, cela ne change a priori pas grand-chose. Entre dimanche et hier, l'effervescence autour de cette prestigieuse nomination semble vécue avec cette quiétude toute vaudoise. La Villa Le Lac de Corseaux devra pourtant, tout comme les 16 autres sites corbuséens primés à Istanbul, évoluer avec cette nouvelle notoriété.

Celui que ne change pas non plus, c'est Patrick Moser. Il y a dix-sept ans, cet historien de l'art est interloqué par une carte postale de l'intérieur de la villa datant de 1965; et finit par répondre à une «petite annonce qui cherchait une vieille dame pour ouvrir le lieu les mercredis après-midi». Il deviendra fondateur et conservateur du musée. Depuis 2010, ces 64 m<sup>2</sup> ouvrent les trois derniers jours de chaque semaine, de 10 h à 17 h. Ils ont grandi en notoriété au travers de quelques belles expositions autour de Erling Mandelmann, René Burri, Alberto Sartoris, l'Ecal et les «starchitectes» revisitant les plans du maître. Et devront «forcément» élargir leurs horaires avec cette nouvelle donne.

«A l'époque, certains habitants disaient: «Une comme ça, ça suffit, jamais d'autres»

Cette notoriété réjouit forcément les édiles. Dont ceux de Corseaux évidemment. La Commune qui met quelque 50'000 francs par année et attend désormais, dicit son syndic Antoine Lambert, «des retombées économiques et touristiques». Georges Charotton, qui fut à ce poste dans les années nonante, se souvient que l'idylle n'a pas toujours été au rendez-vous. «A l'époque, certains habitants disaient: «Une comme ça, ça suffit, jamais d'autres». Il a fallu qu'on vienne s'y intéresser depuis l'étranger, que des étudiants en architecture allemands la photographient depuis le toit d'un car pour que l'on commence à se rendre compte de sa valeur.»

### «Un crime de lèse-nature»

Dans sa «mythographie» *Une petite maison*, **Le Corbusier** écrit même, en 1953: «le Conseil municipal d'une commune proche se réunit et, considérant qu'une telle architecture constituait, en fait, «un crime de lèse-nature», craignant par ailleurs qu'elle ne fût quelque émule (qui sait), il interdit qu'elle fût à jamais imitée...» Dans ce coin de pays, «cette maison n'était pas juste à l'avant-garde, poursuit Patrick Moser, c'était de la pure science-fiction, un ovni en plein espace-temps dans les années 1920-1930».

Et maintenant? Car après passé trois ans à complètement rénover l'extérieur et le jardin, il faudra bientôt s'occuper de l'intérieur. Ce qui devra se faire en bonne coordination stratégique avec les autres sites. Qui financera tout cela? D'abord la fondation ad hoc, propriétaire basée à Paris, qui gère les droits d'auteur de l'œuvre de l'architecte et l'édition des meubles (co-) dessinés par Charlotte Perriand, véritable «pactole». Mais aussi la Confédération, le Canton, les privés – dont un généreux horloger de La Chaux-de-Fonds –, la Loterie Romande et, évidemment, les communes concernées.

### Vers un nouveau type de musée

Pour l'avenir, il conviendra d'établir un concept muséographique qui va de pair avec cette rénovation. Faudra-t-il alors laisser cet intérieur «dans sa pureté fonctionnaliste», ou la meubler comme lorsque Albert Jeanneret, frère de et dernier locataire, l'habitait? En sachant qu'on ne peut pas y accueillir plus de douze personnes à la fois. Il s'agira aussi d'inscrire cet «archétype de la maison minimale» dans un réseau plus large.

Dans le sillage de la nomination de dimanche, des itinéraires mondiaux et européens sont en gestation autour de Le Corbusier. En collaboration avec Zurich (le Pavillon, construction posthume), Genève (Clarté) et La Chaux-de-Fonds (Maison blanche, Villa turque), il faudra imaginer un chemin national. Qui passera tout près de Lavaux et d'une autre candidature à l'inscription au patrimoine mondial, immatériel cette fois-ci: celle de la Fête des Vignerons. Décision en automne. (TDG)

(Créé: 18.07.2016, 19h48)